dans les principautés par ses fonctions de commissaire impérial.

Indépendamment des deux hospodars, voici quelles sont les personnes qui ont assisté à ce dîner :

Suleyman pacha, grand amiral; A'ali pacha, ministre des affaires étrangères; Ism Il pacha, ministre du commerce et des travaux publics; Hadji Eliasn bey, conseiller du Grand-Vézir; Cheflet bey, directeur de la chancellerie d'état; le prince de Samos; Saïd efendi, directeur de la correspondance des affaires étrangères; Saïd bey, chef de bureau au ministère des affaires étrangères; Noureddin bey; Ahmed efendi; le muhurdar du Grand-Vézir, Behdjet efendi; le muhurdar du ministère des affaires étrangères; les fils du Grand-Vézir, Ahmed bey et Ali bey; le prince Caradja; M. Aristarchi, capou-kéhaya du prince Stirbey; M. Alero Vogoridès, capou-kéhaya du prince Ghika; G. Soutzo, chef de la direction des finances de Moldavie, ainsi que la suite des deux hospodars dont nous avons donné la composition dans notre dernier numéro. Les deux jeunes fils de Fuad efendi ont également assisté à ce dîner, dont Kiamil bey, introducteur des ambassadeurs et beau-frère de Fuad efendi, a fait les honneurs avec beaucoup de distinction.

Au dessert, le prince Stirbey a porté la santé de Fuad efendi, et A'ali pacha lui a répondu par quelques paroles bien senties, regrettant l'absence de celui dont la pensée est dans tous les cœurs et qui aurait fait un si noble accueil à ses convives. Le prince de Samos a porté ensuite un toast au ministère.

Tout le monde connaît les rares qualités qui distinguent Fuad efendi comme homme d'état et comme homme du monde, et personne n'était plus digne que lui de remplir l'importante mission de consolider la tranquillité dans les provinces moldo-valaques. J'mais tâche ne fut plus laborieuse ni plus difficile, et il ne fallait pas moins que sa grande intelligence et son noble caractère pour que la solution en fût conforme aux vues de S. M. le Sultan et de son gouvernement.

Tous les convives étaient sous l'influence de ces pensées, et en admirant le service d'un si bon goût, les salons et les meubles d'une si grande élégance, cette maison de campagne enfin où l'art s'allie si bien au confort européen, on a dû céder à l'illusion et se croire dans une magnifique villa des environs de Paris ou de Londres. Rien ne manquait : dans les salons, les candélabres, les girandoles, les tableaux des meilleurs maîtres; dans le jardin, une magnifique illumination; la musique partout, et exécutée par les artistes du théâtre qui sont encore à Constantinople. N'oublions pas de dire surtout que si ce dîner a été une véritable fête, c'est parce que l'esprit de l'absent animait cette brillante réunion : chaque convive s'est montré digne de la courtoisie pleine de distinction de Fuad efendi.

— Moussa Saféti pacha, gouverneur-général des îles de l'Archipel ottoman, a obtenu de la Sublime Porte de venir passer à Constantinople le temps du Ramazan : il est arrivé hier sur le bateau à vapeur de l'état qui était à sa disposition pour le service de son gouvernement.

— On lit dans les journaux anglais, que le 29 juin, S. M. la reine d'Angleterre a reçu en audience particulière S. Exc. Mehémed pacha, ambassadeur de la S. Porte, qui a eu l'honneur de remettre à S. M. une lettre autographe de S. M. le Sultan.

— Hier, dans la soirée, sir Stratford Canning, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu à la maison de campagne du Grand-Vézir, à Alta-Liman, et a eu une conférence avec ce haut dignitaire.

— Vendredi dernier, M. Titow, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Russie, a donné, en l'honneur des princes Barbo Stirbey et Grégoire Ghika, hospodars de Valachie et de Moldavie, dans sa maison de campagne de Buyukdéré, un dîner qui a été suivi d'une soirée dansante. Noureddin bey, drogman du Divan, Kiamil bey, introducteur des ambassadeurs, le prince de Samos, le beymakam Grégoire Soutzo, chef de la direction des finances de Moldavie, le capou-kéhaya de Valachie, M. N. Aristarchi, le capou-kéhaya de Moldavie, M. Alexandre Vogoridès, le beymakam Nicolas Conaki Vogoridès, M. Vilara, aide-de-camp du prince Stirbey, et M. Mauroyeni, aide-de-camp du prince Ghika, ont assisté à ce dîner. MM. Playno, Otteilescha-nau, J. Bibesco et Barcanesco, faisant partie de la suite des deux hospodars, se sont rendus à la soirée dansante, à laquelle les secrétaires et attachés des différentes missions avaient été invités.

— Vendredi dernier, le prince Stirbey s'est rendu à bord du vaisseau-amiral, *Neïri-Cheflet*, pour faire une visite à Suleyman pacha, qui a fait exécuter l'exercice au canon en présence du prince de Valachie. Le hospodar a examiné ensuite dans tous ses détails le *Neïri-Cheflet*, où les honneurs du 3 rang lui ont été rendus.

Le lendemain, le prince Stirbey est allé à Ste-Sophie pour visiter les travaux de restauration qui viennent d'être terminés.

— Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédente feuille, M. le vicomte Escène de Kerckhove, ex-chargé d'affaires de Belgique à Constantinople, part aujourd'hui pour Smyrne, d'où il continuera sa route pour France sur le paquebot-poste français qui partira demain. Rustem efendi et Saïd efendi, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, quittent également Constantinople aujourd'hui.

— Monseigneur Jean Matluéo, évêque des catholiques du rite syriaque, résidant à Damas, et qui se trouvait depuis quelque temps à Constantinople, est parti ces jours derniers, et s'est rendu dans notre ville, pour retourner à son poste. On sait que ce prélat s'était rendu dans la capitale à l'effet de solliciter, de la part de la Porte, une protection spéciale en faveur de ses diocésains.

— Ces jours derniers, après les examens de l'école du génie qui ont toujours placée sous l'habile direction de Rifa'at Ibrahim pacha, président du conseil de guerre de Top-Hané, et Mouktar bey, directeur de Top-Hané, qui présidé à la distribution des prix qui a été faite dans cette école.

— La distribution des prix aux Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne a eu lieu avant-hier dimanche, en présence de Monseigneur Hillereau, archevêque de Pétra, et d'un grand concours de monde.

— On lit dans un journal de Smyrne du 20 juillet :

« Le trois-mâts anglais *Irene*, capitaine R. G. Doughty, ayant un chargement de charbon de terre à destination d'Odessa, est entré dans notre port, le 12 de ce mois, en détresse, le charbon ayant pris feu. L'agent du Lloyd anglais, M. J. mes F. Hanson, s'étant adressé pour assistance à M. le commandant de la corvette française la *Diligente*, celui-ci s'empressa d'envoyer à bord de l'infortuné navire un nombre suffisant de marins, sous les ordres de son premier lieutenant, et des pompes de beaucoup de force. Mais après deux jours d'un travail aussi pénible, l'incendie fut de nouveau mettre sin feu par les moyens employés jusque-là ayant été constatée, l'*Irene* fut remorqué au carénage, où une ouverture fut pratiquée sur le côté, et l'eau pénétrant ainsi en abondance dans les flancs du bâtiment, on put le sauver ainsi que le chargement.

« On ne saurait donner trop d'éloges à la conduite de M. le commandant Gaudran, de ses officiers et de son équipage : c'est à leur prompte et énergique assistance que l'*Irene* doit de n'avoir pas péri. Nous sommes priés par l'agent du Lloyd de faire savoir par voie publique cette reconnaissance pour ce service signalé. »

— On nous écrit de Syra, en date du 18 juillet :

« Des personnes arrivées d'Athènes par ce bateau, assurent que le Roi Othon doit se rendre très-incessamment à Syra pour saluer cette de guerre grecque l'*Amélie*, et qu'il ira ensuite faire un tournée dans les îles Cyclades.»

— Nous lisons dans la même lettre :

« Depuis quelque temps, la cour d'assises a été ambulante à Syra où arrivent journellement un grand nombre de malfaiteurs pour y être jugés. Le public a vu avec grande joie les ouvertures des assises, leux criminels qui ont commis un assassinat dans l'île de l'Eubée et contre lesquels il existe des preuves irrécusables de leur culpabilité, ont été acquittés par le jury, et cela, dit-on, grâce à la protection d'un général, beau-frère du pouvoir du roi, chargé de toutes les affaires criminelles. »

— Hier, vers dix heures du soir, un commencement d'incendie a eu lieu dans une maison de Perch mim-Bazar, Fort heureusement qu'on a pu en éviter le mauvais pétrole 7 mètres avant que les eaux eussent fait un grand dégât : il n'y a eu de brûlé que les rideaux des fenêtres d'une chambre.

(Correspondances particulières.)

ANDRINOPLE, 20 *juillet* — A la suite des examens qui ont eu lieu à l'école préparatoire militaire *(Harbi Mektebi)* dépendant de l'école mère, sous l'habile direction de Mehmet-Saïd bey, 8 élèves ont obtenu la mention *très bien*, 8 autres *bien*, 16 *assez bien* et 6 *médiocre*. Pour encourager ces jeunes élèves, Ismaïl pacha leur a fait distribuer la somme de 2,500 p. en proportion du mérite de chacun.

— Vendredi passé, la famille de Sadri bey, président du conseil, était allée passer la journée dans une maison de campagne située près de la Maritza, et appartenant à Embroulla aga. Dans l'après dîner, la femme de Sadri bey, sa fille âgée de 20 ans, son second fils, âgé de 14 ans, et trois servantes, accompagnées de la sœur d'Embroulla aga, de sa fille et d'un petit neveu de 13 ans, s'étaient remises, au bord de l'eau pour se baigner : l'enfant, entra le premier, s'étant un peu avancé dans la rivière, il fut entraîné par le courant; la fille aînée de Sadri bey, s'étant précipitée à son secours, disparut sous l'eau avec l'enfant. La sœur d'Embroulla aga qui suit leurs traces est aussi engloutie avec sa fille, dans une espèce de gouffre formé par des tourments d'eau, qui sont très-communs dans cette rivière. Aux premiers cris poussés par les victimes et les autres femmes, le cocher accourt et arrive assez à temps pour sauver la seconde fille de Sadri bey, qui était en grand danger. Des secours empressés avaient été envoyés d'Andrinople, et on avait qu'a retirer de l'eau les cadavres inanimés. Le même jour, une femme turque qui lavait du linge aux bords de cette même rivière, s'est aussi noyée emportée par le courant.

Hier, dans l'après midi une revue de troupes *réif* suivie de diverses manœuvres et d'exercices a lieu sur le vaste emplacement de la caserne; tous les consuls et plusieurs autres personnes notables y assistaient; les invités furent reçus par Selim pacha, et les 5 colonels Selim bey, Abdullah bey et Arlmet bey de la cavalerie. Ismaïl pacha avec le deux fils et le reste de son état-major, étaient bientôt et tous furent reçus sous le péristyle du grand portail où des rafraîchissemens furent servis à tous les assistans. Immédiatement après les troupes composées de 4 bataillons de 800 hommes chacune avec 4 pièces de canon occupèrent le terrain où les manœuvres commencèrent. Les feux de peloton et de bataillon ont été exécutés avec une grande précision et un ensemble très-satisfaisant; les feux à volonté étaient des plus nourris. Ces exercices plusieurs fois répétés et accompagnés de diverses manœuvres, ont démontré les progrès rapides et vraiment surprenants que ces troupes presque toutes composées de nouvelles recrues ont faits dans le court espace de deux mois.

On conçoit les soins multipliés et l'activité extraordinaire que les officiers instructeurs ont du déployer sous l'habile inspection du colonel Sélim bey, et de Selim pacha, pour obtenir un pareil résultat. Le défilé des troupes a suivi au son de la musique militaire.

Tous les assistans se sont réitérés enchantés du spectacle auquel ils venaient d'assister, comme aussi des attentions dont ils avaient été l'objet de la part de Selim pacha et des trois colonels.

Une seconde expédition de 24 voleurs vient d'être faite pour Constantinople. Tous ces coquins sont en cette ville dirigés sur Mudem, dans l'intérieur de l'Anatolie pour être employés aux travaux des mines, de sorte qu'il y a peu de craintes qu'ils retournent de sitôt dans ces contrées pour y exercer de nouveau leur industrie.

SALONIQUE, 18 *juillet* — Nous venons d'éprouver une assez vive alerte : dimanche dernier, à midi et demi, une maisonnette située au centre du quartier franc, à près feu et a brûlé entièrement avec tout ce qu'elle pouvait contenir ; le propriétaire était absent et avait, dit-on, laissé un mangal allumé dans une chambre; d'autres disent qu'une pipe mal éteinte aurait produit le sinistre que nous déplorons. Les secours ne se sont pas fait attendre; au premier signal, la foule s'est portée sur le théâtre du sinistre, et en peu de temps, le feu a été comprimé dans son foyer, par les efforts de la garnison efficacement dirigée par Selim Bekir pacha et le colonel d'artillerie, Méhémet bey. Les équipages de deux navires de guerre ottomans ont contribué au résultat obtenu. On a remarqué la présence du Molla-bey et du Mufti sur le lieu du sinistre, et l'on a pu constater l'effet produit par les paroles d'encouragement qu'ils adressaient aux travailleurs.

Emin pacha, nommé en dernier lieu commandant en chef du 6ème corps d'armée en Arabie, n'a point quitté Monastir le 9 comme on l'avait d'abord annoncé; il doit s'être mis en route lundi 16, pour arriver à Salonique jeudi ou vendredi prochain au plus tard et y attendre un bateau à vapeur qui le conduira à sa nouvelle destination. Déjà quelques personnes de sa suite l'ont précédé à Salonique. Le président du conseil militaire de Monastir, Hadji pacha, est le chef temporaire du 5ème corps d'armée.

M. Carbonari, consul des Pays-Bas à Salonique, décoré de plusieurs ordres, vient de recevoir un témoignage de la haute bienveillance de son souverain, S. M. Guillaume III, qui l'a nommé par arrêté royal du 10 mai dernier, chevalier de l'Ordre de la couronne de Chêne.

Ahmet-Chukry efendi, commissaire de la S. Porte, est de retour d'un voyage à Serrès. Il avait quitté cette ville, avant l'incendie qui y a éclaté. — Le bruit a répandu qu'il doit confier Emin pacha à Beyrouth, qui en est le gouverneur.

ALEXANDRIE, 11 *juillet*. — Rien de s'illant, si ce n'est la continuation de la maladie de Méhémet-Ali pacha, qui donne de vives inquiétudes.

La mère d'Abbas pacha est de retour de Constantinople, depuis quelque temps déjà; elle a été reçue ici avec tous les honneurs dus à son rang. Trois jours après son arrivée elle est partie pour le Caire, et son fils est venu à sa rencontre jusqu'à Fuat.

Le bruit a couru, en dernier lieu, que le choléra avait reparu à Tantah, ou a lieu actuellement la foire de ce nom, et cette nouvelle avait alarmé beaucoup de monde; heureusement on en a été quitte pour la peur, car il n'y a pas eu jusqu'ici le moindre accident de ce genre à déplorer.

Vers minuit et demi, le feu a été complétement éteint, et l'on a pu enfin se rendre maître du feu. Nous devons toutes sortes d'éloges à Saïd pacha, qui est resté sur le théâtre de l'incendie jusqu'au matin et n'est retourné dans son palais que lorsque tout danger fut entièrement disparu. Le feu avait éclaté en plusieurs endroits à la fois, ce qui fait supposer qu'il a été mis à dessein. Le dommage est évalué à plus de 4 millions de piastres.

La situation commerciale est calme; les commerçants n'ont donné lieu qu'à des transactions insignifiantes. Les prétentions des détenteurs arrêtent les affaires.

Il y a peu d'arrivages de navires.

Voici nos prix : Blé Saïd, 40 à 45; fèves, P. 38 : 40; blé Bébéri, P. 38 à 40; maïs, P. 38 à 40; lentilles, P. 38 à 40.

Les cotons ont donné lieu à des affaires importantes; 10,000 quintaux ont été vendus P. 125 à 155 selon la qualité.

Les graines de lin se payent P. 70 à 80, et les sésames, P. 115 à 120.

Les lins de l'administration valent P. 100; ceux du commerce libre, P. 70 à 80.

CHANGES. Londres, 99 à 100; Trieste, 143; Marseille, 5. 15; Livourne, 124; Malte, 30.

Voilà pour l'Angleterre, 5,8 à 3/4 le cotons; 6 à 7 sh. les graines.

ATHÈNES, 18 *juillet*. — Des interpellations sérieuses viennent d'avoir lieu au sénat, relativement aux suppléos que le major Tzimos *ferait* subir aux Arcres, dans sa poursuite contre les malfaiteurs. Hâtons-nous de dire que ce officier a purgé la Grèce orientale des brigands qui la désolaient, qu'il a toujours été, dans l'accomplissement de cette tâche, en parfaite attente avec les autorités ottomanes; que des turpitudes lui ont été imputées par insidiateurs, que des hommes haut placés, par exemple, des généraux et des sénateurs ne paraissent pas étrangers au brigandage, et que c'est là, le motif principal qui a donné naissance aux accusations dirigées contre le major Tzimos qui, aux yeux du public, remplit son devoir avec sévérité, il est vrai, mais avec justice, sans mesurer la hauteur qui sépare le grand personnage de l'homme le plus infime, quand le premier est coupable au même degré que le second. On sait gré au major Tzimos de pouvoir, aujourd'hui, faire le voyage de Lamia sans les nombreuses escortes dont on avait indispensablement besoin il n'y a guère long-temps. Aussi bien, les ministres se sont-ils bornés à faire ressortir les heureux résultats de la mission de leur mandataire, ne pouvant eux-mêmes justifier un pareil système, peu l'on expédive, peut-être, de mettre les hommes à la raison Quoi qu'il en soit, si le major Tzimos pouvait écrire les mystères du brigandage, en Grèce, il ferait l'ouvrage le plus curieux du monde, en nous révélant surtout le tableau du gouvernement qui le compose.

Le ministère vient d'essuyer un échec au sénat. La proposition faite à cette assemblée de substituer le *vote patent au scrutin secret*, a été repoussée par une majorité de 6 voix. Ce résultat a vivement contrarié la cour qui comptait sur le résultat contraire pour faire passer ses projets de loi sur les pensions et l'emprunt bavarois.

Le roi part demain sur la corvette le *Ludovic*, pour faire une tournée dans la mer Egée. S. M. restera absente pendant 15 jours. A son retour, S. M. ira définitivement s'établir à Nephisia.

On dit que la reine retardera son retour jusqu'au mois de septembre. On parle beaucoup du but du voyage de S. M.; on le rattache au *vote patent* qu'on espérait obtenir au sénat.

NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.

(Paris, 8 juillet.)

Dans la séance du 3 juillet, M. Odilon Barrot, président du conseil, a fait une communication importante à l'Assemblée.

C'est une dépêche télégraphique en date du 30 juin, annonçant que l'Assemblée Constituante de Rome renance à une défense désormais inutile, et que le commandant en chef de l'armée romaine a demandé la suspension des hostilités. Une députation de la municipalité romaine est arrivée au quartier-général de l'armée française.

Cette nouvelle a été accueillie avec la plus vive satisfaction par l'Assemblée.

Le gouvernement a reçu de Rome des dépêches qui contiennent une protestation de plusieurs membres du corps consulaire, la réponse que M. le général Oudinot a adressée à ces agens et les réflexions que cet incident nouveau de l'affaire romaine inspire à M. Corcelles, envoyé extraordinaire de la République française à Rome.

Nous reproduisons d'abord la protestation et la réponse :

« Rome, 24 juin 1849, 7 heures du soir.

« Les soussignés, agens consulaires représentant leurs gouvernemens respectifs, prenant la liberté de vous exposer, monsieur le général, leurs profonds regrets que vous ayez fait subir à la ville éternelle un bombardement de plusieurs jours et nuits. La présente a pour objet, monsieur le général, de vous remontrer les dangers énormes et le mode d'attaque, qui non seulement met en danger les sujets et les propriétés des habitans neutres et confiques, mais aussi celles des femmes et des enfans innocens.

« Vous connaissez, monsieur, le général, de porter votre connaissance que ce bombardement a déjà coûté la vie à plusieurs personnes innocentes, et a porté la destruction à des chefs d'œuvre de beaux-arts qui ne pourront jamais être remplacés.

« Nous mettons la confiance en vous, M. le général, qu'au nom de l'humanité et des nations civilisées vous ne désisterez d'un bombardement ultérieur pour épargner la destruction de la ville monumentale qui est considérée comme sous la protection morale de tous les pays civilisés du monde.

« Nous avons l'honneur d'être, avec un profond respect, M. le général, vos très humbles serviteurs.

« Signé : John Freeborn, agent consulaire de S. M. Britannique; Ch. Marshaller, consul de Prusse; Chevalier Magini, attaché à la légation des Pays-Bas; Jean Bravo, consul de Danemarck; Begré, consul-général de Suisse; Kolb, consul du Wurtemberg; A. Shaking, secrétaire de la république de San-Salvador; Nicolas Brooker, consul des Etats-Unis; Jérôme Bosco, consul de Sardaigne et provisoirement de Toscane. »

A MM. les agens consulaires à Rome.

« Quartier-général 26 juin.

« Messieurs,

« Les dernières instructions de mon gouvernement, sous la date du 29 mai, contiennent textuellement ce qui suit :

« Nous avons épuisé les moyens de conciliation; le moment est venu où, de toute nécessité, il faut agir avec vigueur au nom et à une entreprise pour laquelle a coulé le sang des enfans de la France, à une entreprise où, par conséquent, notre honneur est engagé aussi bien que nos plus grands intérêts de politique extérieure. Dans une telle situation, l'hésitation n'est pas possible. Il importe donc, aujourd'hui, plus que jamais, et tant, vous vous dirigiez sur Rome avec les forces imposantes en ce moment réunies sous votre commandement, et que vous y preniez position en dépit de toutes les résistances. Telle est la volonté du gouvernement de la république dont j'ai été chargé de vous transmettre l'expression. »

« Vous le voyez, messieurs, les ordres de mon gouvernement sont absolus. Mon devoir est tracé. J'accomplirai la mission dont je suis chargé.

« Sans doute le bombardement de Rome entraînera l'effusion du sang innocent et la destruction des monumens qui devraient être impérissables.

« Personne ne sera plus profondément affligé que moi. Ma pensée, a cet égard, messieurs, vous est bien connue; elle est résumée dans les notifications que j'ai adressées, le 13 du mois, au triumvirat, au président de l'assemblée nationale, etc.

« J'ai eu l'honneur de vous donner connaissance de cette notification, dont je joins ici de nouveaux exemplaires. Depuis le 13, la situation militaire a pris un caractère nouveau, complétement changée. Après de glorieux combats, les troupes placées sous mes ordres ont dû monter à l'assaut. Elles se sont énergiquement établies sur les remparts de Rome. Cependant, l'ennemi n'ayant encore fait aucun acte de soumission, je suis obligé de continuer les opérations militaires.

« Plus la reddition de la place sera différée, plus grandes seront les calamités que vous redouterez si justement, mais les Français ne pourront être accusés de ces désastres. L'histoire les affranchira de toute responsabilité.

« Recevez, etc.

« Signé : Oudinot de Reggio. »

La dépêche de M. de Corcelles est ainsi conçue :

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser la protestation envoyée par un certain nombre des agens consulaires au général Oudinot, et la réponse de celui-ci. Si j'avais été au camp lorsque M. le général en chef a fait cette réponse, je l'aurais prie de bien relever une fort mensongère assertion contenue dans cette pièce.

« Ils protestent contre le bombardement de Rome pendant nous jours et tout autant de nuits, contre la dévastation des monumens, etc. Or, il est certain que les murailles seules vers les bastions voisins de la porte Saint-Pancrace ont été visées et atteintes par nos batteries. Voici 20 jours que le siége est commencé. On n'a pas *lancé une seule bombe* à pleine volée sur la ville; *on n'a pas bombardé Rome.*

« Je crains que M. le général Oudinot ne le donne à croire par son silence relativement à ce reproche. Le gouvernement peut affirmer que rien n'est plus inexact. »

Le gouvernement a publié, en outre la dépêche suivante :

« Marseille, le 3 juillet (à huit heures du matin).

M. de Corcelles au ministre des affaires étrangères.

« Civita-Vecchia, le 1er juillet (à dix heures).

« Le général Oudinot adresse au gouvernement des nouvelles relatives à l'enlèvement d'un nouveau bastion n° 8, dans la nuit du 29 au 30. La dépêche télégraphique du général vous fera connaître les détails de cette affaire, peut-être décisive. L'ennemi a perdu beaucoup du monde et demande à capituler. Je reçois à l'instant, du général Oudinot, les documens suivans :

« Le 30, la Constituante romaine a rendu un décret dans ces termes :

« L'Assemblée cesse une défense devenue impossible. Elle charge le triumvirat de l'exécution de présent décret. »

« En même temps, le général en chef de l'armée romaine a demandé, à sept sept heures, une suspension des hostilités, et a annoncé l'arrivée au quartier-général français d'une députation de la municipalité romaine. »

« Je reparts pour le quartier-général, d'où je suis parti hier au soir à trois heures avec MM. d'Harcourt et de Rayneval. Ignorant les résolutions des autorités romaines, ils sont repartis pour Gaëte le matin. Je les fis prévenir par un avisa.

« P. S. J'ai reçu l'avis du quartier-général, à trois heures du matin, que le général en chef vient de recevoir la municipalité romaine, et me prévit de venir. Je pars à l'instant. »

Le gouvernement, par suite des dernières événemens qui viennent de s'accomplir à Rome (*voir plus loin*), a décidé, dit-on, qu'il n'y avait pas lieu à donner suite à la mission confiée au général Bedeau. Une dépêche télégraphique lui a été expédiée lui faisant part de cette décision du ministère, et on ajoute que le général Bedeau qui se trouvait encore à Marseille, s'est arrêté dans cette ville et se disposait à revenir à Paris.

On lit dans le *Courrier de Lyon* du 3 juillet :

« La dissolution de l'armée des Alpes peut être considérée comme un fait accompli. Une partie des troupes qui la composait est dirigée sur Colmar, où elle va faire partie du corps d'observation formé sur nos frontières de l'Est. Une autre partie nous reste, et prendra, avec notre garnison, le nom d'armée de Lyon. Cette armée reste sous le commandement de M. le général Gemeau. »

L'escadre de la Méditerranée, commandée par M. le vice-amiral Baudin, qui a quitté Toulon dans la journée du 2, se trouvait, le 11, au mouillage des d'Hyères.

Ces forces navales ne paraissent pas devoir s'éloigner immédiatement de ces parages. En attendant de nouveaux ordres, elles se livreront à des évolutions au large.

L'escadre de la Méditerranée est composée des vaisseaux le *Friedland*, à trois ponts, monté par le vice-amiral commandant, l'*Iéna*, l'*Hercule*, le *Jemmapes*, l'*Inflexible* et le *Jupiter*; de la frégate à voiles la *Psyché*, de la frégate à hélice la *Pomone*, et de la corvette à vapeur le *Pluton*.

Trente-trois représentants du peuple se trouvent actuellement sous le coup de poursuites judiciaires, les uns à raison de l'attentat du 13 juin, les autres à raison de délits étrangers aux événements de cette journée. Sur ces trente-trois représentants sept ont été arrêtés en flagrant délit au conservatoire des Arts-et-Métiers : ce sont Suchet, Deville, Maigne, Boch, Eargin-Fayolle, Daniel, Lamazière, Vauthier et Pillie. Quant aux vingt-six autres, ils sont poursuivis à la requête du procureur-général et en vertu d'autorisations données par l'assemblée législative.

Ces autorisations ont été données, dans la séance du 13, contre MM. Ledru-Rollin, Considérant, Ratier et Boichot.

Dans la séance du 15, contre MM. Menand, Heitzmann, Rolland, Rougeot, Pflieger, Landolphe et Avril, signataires ou auteurs de différentes pièces saisies au conservatoire, ainsi que contre M. Janot, qui aurait essayé de soulever la commune de Belleville.

Dans la séance du 18, contre M. Félix Pyat qui, dans une lettre au président s'est déclaré un des auteurs du manifeste publié le 13 par la *Démocratie Pacifique*.

Dans la séance du 21, contre M. Mahardier, pour délit de presse.

Dans la séance du 23, contre M. Marc Dufraisse pour un article signé de lui et publié dans la *Ruche de la Dordogne*.

Enfin, dans les deux dernières séances, contre MM. Ronjat, Baune, Beyer, Kopp, Hauffer, Austett, Lourion, Martin-Bernard, Gambon, James Demontry et Brives, les six premiers sous l'inculpation d'avoir pris part à un complot ayant pour but de changer le gouvernement et d'exciter à la guerre civile; les quatres autres comme membres du conseil de la société secrète connue sous le nom de *Solidarité républicaine*.

M. Drouyn de Lhuys, ex-ministre des affaires étrangères, est parti pour l'Allemagne avec une mission du gouvernement.

On parle beaucoup d'une visite que le duc